

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 janvier 2025

ADOPTION ET À LA MISE EN ŒUVRE D’EXIGENCES À L’IMPORTATION POUR LE
RESPECT DE NORMES DE PRODUCTION ÉQUIVALENTES AUX NORMES DE
PRODUCTION ESSENTIELLES, EN MATIÈRE DE SANTÉ, D’ENVIRONNEMENT, DE
BIODIVERSITÉ ET DE BIEN-ÊTRE ANIMAL APPLICABLES DANS L’UNION
EUROPÉENNE - (N° 627)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 13

présenté par
M. Sitzenstuhl

ARTICLE UNIQUE

Après l’alinéa 7, insérer l’alinéa suivant :

« Vu la déclaration du Gouvernement portant sur les négociations en cours relatives à l’accord d’association entre l’Union européenne et le Mercosur du 26 novembre 2024 et l’adoption de cette déclaration visant à s’opposer à cet accord par l’Assemblée nationale en application de l’article 50-1 de la Constitution, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rappel du débat et du scrutin du 26 novembre 2024 qui ont vu l'Assemblée nationale s'opposer à l'accord UE-Mercosur.